Université de Bretagne Occidentale

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Semestre 8

La ville : urbanisation et aménagement

3 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 24h

Présentation

Les enseignements d'**analyse urbaine** visent à saisir le sens de l'évolution des villes, liée à celle de la mobilité, des nouvelles formes urbaines, du patrimoine, de la rénovation urbaine, entre autres. Ils proposent une lecture informée et critique des transformations urbaines, en mettant en pratique les méthodes et théories de l'analyse urbaine, historique, typo-morphologique ou architecturale.

Doctrines et pratiques du domaine bâti. À partir de l'histoire du logement, des chantiers d'expérience aux grands ensembles puis aux ZAC, ce cours permet d'analyser l'évolution simultanée des théories de l'urbanisme et des procédures opérationnelles. Il aborde des thématiques qui ont fortement influencé les

débats, depuis les « Trente Glorieuses » jusqu'à nos jours : habitat collectif ou individuel, modernité et post-modernité, *Junk Space* et *New Urbanism*

La gouvernance du projet urbain. Après une présentation des principales notions relatives à la gouvernance de projet, entre processus concerté et projet territorial, l'enseignement s'appuie sur des études de cas. Les projets en préparation par les étudiants sont ensuite analysés, pour imaginer les processus de décision, de programmation et de management de projet.

Objectifs

Comprendre la fabrique de la ville, de l'histoire du logement aux chantiers de renouvellement

Ce module articule trois enseignements qui portent sur l'histoire récente et l'actualité des formes et des doctrines architecturales et urbaines, et sur les conditions institutionnelles et opérationnelles de la transformation des villes contemporaines. Les étudiants devront donc maîtriser l'analyse des formes construites et la lecture de leur histoire, et avoir la capacité de proposer les modes opératoires adéquats à la mise en œuvre des différents processus de renouvellement du cadre bâti.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral - exposé	60	100%	

Université de Bretagne Occidentale

La ville : urbanisation et aménagement - tronc commun

3 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 24h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	50%	